

BILLET DU MAIRE



Une année s'achève commencée dans la tristesse et le désarroi liés à la disparition de

Jean-Louis LAVERDANT, aux incertitudes quant aux modalités de son remplacement et à un nouveau départ nécessaire, retardant d'autant certaines possibilités d'action, comme au début d'un nouveau mandat.

Année d'incertitude aussi que 2024 : les maladies et accident de nos employés communaux nous ont contraints à faire appel à des remplaçants que nous remercions de leur dévouement ou de leur disponibilité et à donner à d'autres un surcroit de travail auquel ils ont fait face, preuve de l'intérêt qu'ils portent à la vie de la Commune et de leur conscience professionnelle. Et si nous avions eu davantage de soleil pendant les mois d'été, peut-être cela nous aurait-il donné davantage de baume au cœur. Malgré tout et grâce aux bonnes volontés les travaux engagés se sont poursuivis, travaux d'entretien dans le Bourg et les Villages par les employés communaux, travaux confiés aux entreprises : toiture de l'école et bardage du pignon, mise en souterrain du réseau électrique et rénovation de l'éclairage public, peinture dans un logement de l'école, chauffage par pompe à chaleur au salon de coiffure, vitrine au restaurant....Merci à tous ceux qui se sont investis en cette année bien particulière, aux agents communaux (à celles en particulier qui ont assuré des suppléances au tout dernier moment), aux bénévoles des associations qui participent à la vie de la Commune et à son attrait dans des domaines aussi divers que l'action sociale, la culture, les loisirs, la chasse, la pêche... à l'ensemble

des élus et des membres des Commissions Communales.

Une année nouvelle commence. Souhaitons qu'elle nous apporte des raisons d'espérer : l'espoir de mieux vivre, l'espoir d'une bonne santé, l'espoir de relations de confiance et de solidarité.

Bonne année à toutes et à tous.

Jean-Claude DUGENEST Maire de FRESSELINES



CONSEIL MUNICIPAL Principales décisions

SÉANCE DU 25 OCTOBRE

1. <u>Déclaration des meublés de tourisme,</u> chambre d'hôtes...

Le contrat passé par la communauté de communes avec « Nouveaux Territoires » permet aux propriétaires de faire leur déclaration obligatoire par l'intermédiaire de cette société. La Commune en sera informée.

2. <u>Personnel Communal</u>

- a) Assurance maintien de salaire : le conseil accepte de souscrire à la convention passée par le Centre de Gestion avec Relyens-MNT (90% du salaire garantis en cas de perte de salaire suite à maladie)
- b) Convention de mise à disposition avec la Commune de Villard (emploi ATSEM) : accord pour passer de 28 à 31/35^{ème}.
- c) Info : arrêt maladie de l'agent en charge de la cantine depuis début Septembre.
- **3.** <u>Bureau de poste :</u> maintien des horaires et de la situation actuelle. Le Conseil Municipal s'engage à réfléchir à l'avenir du bureau.
- **4.** Éclairage Public : Dysfonctionnement Rue Maurice Rollinat. Le Conseil Municipal accepte le devis de SPIE pour la recherche de panne (3450€)

5. <u>Bâtiments Communaux</u>

- Accord pour l'installation d'une pompe à chaleur au salon de coiffure (4128€), vérification du système de réfrigération au local boucherie (418€), pose d'une cuve à fuel indépendante pour le logement boulangerie.
- La Chapelle des Forges : estimation jugée trop élevée. Conseils seront demandés auprès de divers services et personnes compétentes.
- Toiture école : accord pour la réévaluation du coût des travaux de 91 368€HT en 2021 à 98 368€HT en 2024.
- **Acquisition de 2 bornes incendie** pour secteur Lascoux et les Sorlières
- **Colis des aînés :** accord pour un coût global de 2832.50€

Questions Diverses :

- <u>Boucherie</u>: un candidat à la reprise (bouchercharcutier-traiteur) pour le printemps 2025.
- <u>Boulangerie</u>: accord pour reconduction du bail (6 mois).
- <u>Camping</u>: bilan positif (Recettes de 20654€ pour la saison 2024).
- **France-Service :** accord pour une permanence mensuelle en Mairie.
- **Evolis :** travaux de bitumage réalisés sur de petites sections de route pour environ 18 000€.

Commission végétalisation—Fleurissement:
projets proposés et adoptés (amélioration de fleurissement Centre du Bourg, aménagement paysager Place de l'église, fleurissement et amélioration du circuit Monet, concours de façades et jardins fleuris, cours de jardinage, nettoyages participatifs et citoyens).

SÉANCE DU 28 NOVEMBRE

Avant l'ouverture de la séance M. le Maire présente les fleurs et la lettre de remerciement de Mme DUFOUR à destination des élus, autres personnes de la Commune et des services de la Gendarmerie qui ont participé à la recherche de son mari.

<u>Accroissement temporaire d'activité :</u> accord pour le recrutement d'agents contractuels si besoin en 2025.

2 Assurance maintien de salaire des agents

Le Conseil Municipal propose d'accorder une participation égale à 50% de leur cotisation dans les limites comprises entre 7 et 20€.

<u>3 Tarifs pour mise à disposition de la Salle</u> Polyvalente :

Associations Communales : Gratuit **Associations Hors Commune** : 200.00 €/jour

Particuliers de la Commune :

Salle complète -1 jour : 140.00 ∈ Salle complète - Week-end : 190.00 ∈ Vin d'honneur : 60.00 ∈ Particuliers Hors Commune : Tarifs doublés Activités commerciales : 105.00 ∈ Restaurateurs Hors Commune : 210.00 ∈ Participation Chauffage : 40.00 ∈ Participation nettoyage : 150.00 ∈

<u>Tarifs des mobil-Homes :</u>

MOBIL HOMES A-B-C-D:

Juillet – Août : La semaine $320.00 \in$ Une Nuit : $80.00 \in$ 2 nuits : $110.00 \in$ Nuit supplémentaire : $50.00 \in$ Septembre à Juin : la semaine : $220.00 \in$ Une nuit : $60.00 \in$ 2 nuits : $75.00 \in$

Nuit supplémentaire : 35.00€

MOBIL-HOME E:

Juillet-Août : la semaine : 350.00€

Une nuit: 85.00€ 2 nuits: 120.00€

Nuit supplémentaire : 55.00€

Septembre à Juin : La semaine : 250.00€ Une nuit : 65.00€ 2 Nuits : 85.00

Nuit supplémentaire : 40.00€

- <u>**Autorisation de mandatement :**</u> accord pour autoriser des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2025 dans la limite de 25% des dépenses 2024.
- <u>Redevance pour occupation du domaine</u> <u>public :</u> il sera demandé à Orange la somme de 3432.89€.

CONSEIL MUNICIPAL Suite et fin

BILAN ENQUÊTE

« QUEL AVENIR POUR NOTRE LOCAL BOUCHERIE »

- Assurance couvrant les risques statutaires du personnel : elle sera souscrite auprès de la CNP pour 2025.
- **<u>Chats errants :</u>** une convention sera passée avec un vétérinaire de la Souterraine pour leur stérilisation. Il est souhaité la participation des personnes concernées pour la capture et le transport.

<u>9</u> <u>Travaux et fournitures : </u>

- Il est demandé à Evolis de reconduire la demande de subvention DETR pour des travaux de revêtement.
- Acceptation du devis de l'entreprise MARTINET pour une intervention sur la toiture de la cantine (4850€HT)
- Les commandes de panneaux seront reportées à 2025.
- Réparation porte du restaurant : le travail sera effectué par les employés communaux.
- Des devis seront demandés pour l'achat d'ordinateurs pour l'école.

10 Questions diverses :

- Assainissement dans le bourg : un cahier des charges sera établi pour une étude permettant de déterminer plusieurs secteurs de traitement.
- Bilan enquête « local boucherie » voir ci-contre
- Octobre Rose : La Somme collectée 2 164 € sera remise à « Rose en Marche ».
- Remerciements à M. Jean louis Yvernault pour le don de décoration de Noël.
- Père Noël à l'école : le 20 Décembre
- Plantation arbre de vie (Naissance de Victoire VIZIERES) le 30 août

SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE

- **1 Assurance maintien de salaire des agents :** Après avis favorable du CST, le conseil municipal confirme la proposition de participation faite le 28 Novembre 2024.
- **2 Révision du régime indemnitaire des agents** : Suite à la création d'un poste de rédacteur territorial, il est décidé la création d'un groupe B (plafond à 4000€) et la création d'un groupe C remplaçant C1 et C2 (plafond à 2000€).
- <u>3 Tarifs du Camping pour 2025</u>: tarifs journaliers par campeur (4.50€) enfant (2.00€) tente ou caravane (2.50€) véhicule (2,50€) camping-car (8.00) branchement électrique (6.00) garage mort (3.00)
- **4 Bardage pignon de l'école** : Suite à l'augmentation des tarifs de certains matériaux, accord pour un montant de 33 809.50€.

56 Familles ont répondu anonymement au questionnaire (42, habitant des villages, 14 dans le Bourg).

Les suggestions proposées dans l'ordre d'importance sont les suivantes :

-	Traiteur, boucher, charcutier	32
-	Cabinet médical	26
-	Casiers réfrigérés de produits frais	20
-	Dépôt de boucherie	9
-	Boutique temporaire	8
-	Services temporaires	5
-	Salle de découpe	4

Plusieurs personnes ont insisté sur la nécessaire bonne compétence professionnelle d'un repreneur, sur les circuits courts.

Merci pour votre participation.

RESTAURANT « LES ARTISTES DU CONFLUENT »



Christian VALCHER notre restaurateur nous a quittés en ce début de Janvier.

Avec son épouse Valérie, il était arrivé à FRESSELINES fin 2020 et avait pris la

succession de Corinne.

Il avait consacré beaucoup de son temps à améliorer Bar, Salle à Manger, Cuisine, à faire de nouveaux aménagements (Terrasse, Pizzéria) et le Restaurant offrait des prestations de qualité et un accueil bienveillant.

Nous avons été profondément attristés par son décès et présentons à Valérie et à sa famille nos témoignages de sympathie.

Christian a été inhumé à FOUCHERANS (Jura) vendredi 10 janvier 2025.



TRAVAUX

GROUPE SCOLAIRE

De mi-septembre à mi-décembre, l'entreprise MARTINET a réalisé les travaux de rénovation de la toiture côté cour, travaux devenus indispensables pour la pérennité du bâtiment.

Les tuiles en place depuis la construction en 1959 étaient dans un état de dégradation avancé.

L'intervention de l'entreprise a quelque peu perturbé les activités scolaires : la cour a été divisée et sécurisée pour que les enfants ne puissent avoir accès aux zones de travaux.

Il n'était pas possible d'intervenir pendant les vacances scolaires d'été : le bâtiment abrite une espèce protégée de chauves-souris et il fallait attendre leur départ en septembre.



La toiture a maintenant retrouvé un bel aspect, comparable à ce qu'il était à l'origine. Ces travaux ont été subventionnés à 70 % par l'État.

Actuellement l'entreprise procède au remplacement du



bardage du pignon exposé à la pluie, bardage en plaque fibrociment contenant de l'amiante, accompagné de la pose d'un isolant. Ces travaux sont également subventionnés à 70 % par l'État.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

La mise en souterrain des réseaux et la pose de nouveaux candélabres Rue Maurice Rollinat sont maintenant terminées et en service après la résolution des problèmes de connexion avec le secteur de la Place de l'Église.

VOIRIE

Il a été procédé à l'automne à des réparations par « point à temps » sur l'ensemble du réseau communal et à des

travaux de revêtement sur des portions de routes (La Renauchat, Lascoux, Chanteloube, parking à la Pouge.) pour un coût global d'environ 18 000.00 €

AUTRES TRAVAUX



Installation d'une pompe à chaleur au salon de coiffure.

peinture

Travaux de logement du groupe scolaire.

Pose d'une

nouvelle vitrine au restaurant, amélioration de l'isolation de la salle à manger.



dans

un

RTE: SUPPRESSION DE LA LIGNE HAUTE TENSION **EGUZON – AUBUSSON**

RTE gestionnaire du réseau électrique haute-tension, a pris la décision de supprimer la ligne Eguzon – Aubusson inutilisée depuis plusieurs années.

La dépose des câbles et des pylônes est prévue sur l'ensemble de l'année 2025.

Conséquence importante pour Commune : la disparition de la taxe sur les pylônes qui rapportait plus de 110 000€ chaque année au Communal.



CD44

Sécurisation du talus dans la montée des « Meules »

Informations données à la Commune par le Directeur des routes fin Novembre.

La consultation des entreprises pour les travaux de sécurisation a été lancée le 10 Octobre 2024 pour une remise des offres fixée au 8 Novembre.

La Commission d'appel d'offres doit se réunir le 10 décembre et le marché sera notifié à l'entreprise retenue à la mi-

Les travaux seront réalisés au printemps 2025 sur une durée de deux mois environ.

ENEDIS: travaux de restructuration sur le réseau movenne tension

Sont concernés les secteurs des Forges – Lavaudvieille, Puy-Landon, L'Été, L'Orme-Chantemilan, La Charpagne-Chantemilan.

Travaux de mise en souterrain du réseau entre les Forges et Lavaudvieille, de Bel-Air à Puy-Landon, à L'Été entre CD78 et la route de la Chinaud, desserte de Chantemilan.

Suppression des réseaux aériens entre les Forges et Puy-Landon, entre L'Été et les Forges, entre La Charpagne et Chantemilan.

Pose de transformateurs aux Forges, à Puy-Landon, à L'Été, à L'Orme, à Chantemilan.

Les travaux sont prévus à partir de janvier pour environ 2 mois et pendant l'été pour la dépose des lignes aériennes.

La circulation sur les voies concernées sera perturbée pendant les travaux (routes barrées ou circulation alternée).

AFFAIRES SOCIALES

COLIS DES AÎNÉS

Comme chaque fin d'année le Père Noël n'a pas oublié nos aînés.



Des mallettes isothermes remplies de gourmandises ont ravi tous nos bénéficiaires.

Des pochettes bien-être ont été distribuées à nos aînés actuellement en EPHAD.

C'est avec joie que les membres du Conseil et de la commission sociale ont pu ainsi rencontrer et échanger en ces fêtes de fin d'année avec nos administrés en leur souhaitant une bonne année 2025.

Merci aux lutins de « Papilles et Millésime »

NOËL DES ENFANTS

Les yeux émerveillés les enfants de l'école, après un bon repas festif, ont vu arriver le Père Noël, conduit par Image et Edouard le lutin.



La hotte chargée de cadeaux, le Père Noël est allé à la rencontre des enfants qui l'ont suivi dans la classe pour la remise des cadeaux et confiseries.

Chaque enfant a reçu un petit cadeau puis le Père Noël à offert des cadeaux communs pour chaque classe, aux Maîtres Richard et Julien.

De plus un habitant de la Commune souhaitant rester anonyme avait demandé au Père Noël sept ordinateurs pour l'école.

La Municipalité, les enfants, les professeurs des écoles remercient vivement ce généreux donateur.

Nous remercions aussi Chantal, Nadia, Mathilde, Karine, les maîtres, Edouard le Lutin, Image et bien sûr le Père Noël pour la réussite de cette journée inoubliable.

OCTOBRE ROSE 2024

C'est avec succès que les 12 et 13 octobre était organisé un week-end « **Octobre Rose** » dans notre Commune.

Et c'est avec plaisir que vendredi 29 Novembre nous avons remis la somme de 2164 € au Docteur KAPELLA pour son association « Rose en Marche » à GUÉRET.



Le Docteur KAPELLA et les membres du Conseil Municipal ont encore remercié tous les partenaires, associations, bénévoles et vous toutes et tous pour la réussite de cet événement.

Comme l'a rappelé le Docteur KAPELLA cette somme servira en totalité pour les patientes creusoises, dans leur combat face à la maladie.

ARBRE COMMÉMORATIF

Sous un beau soleil d'automne et avec le sourire et les grands yeux bleus de Victoire samedi 30 Novembre, à



l'initiative du conseil municipal un arbre de vie a été planté avec l'aide d'Hervé employé communal près de l'ancien terrain de camping, pour cette petite fille de notre commune. Les parents de la petite Victoire et les membres du conseil ont partagé le verre de l'amitié. Souhaitons à Victoire de bien grandir et de veiller à la pousse de son Parrotie de Perse.

France SERVICES

C'est une structure qui combine accueil physique et accompagnement numérique, et qui regroupe en un même lieu plusieurs services publics. Dans notre



Canton le siège se situe à la « Palette » à DUN LE PALESTEL.

Afin d'être plus proche des habitants, des permanences sont mises en place tous les mois dans notre Mairie.

Permanences de 09h30 à 12h00

09 Janvier 2025-30 Janvier 2025-20 Février 2025 13 Mars 2025-03 Avril 2025-24 Avril 2025 15 mai 2025-06 Juin 2025

MANIFESTATIONS PASSÉES

CONCERT DE NOËL du 22 décembre 2024



« Taïko Théâtre » et « Fresselines sur Scènes » avec le concours de la municipalité ont proposé un concert de chants traditionnels de Noël. Pas moins de 125



spectateurs se sont réjouis de cet après-midi chantant donné par



l'atelier vocal Lexamars sous la direction du maître de chœur Yohan MARSALEIX. Après avoir chanté en final deux morceaux avec le chœur tout le monde s'est retrouvé en face de l'église, qui pour un vin chaud, qui pour un chocolat chaud, agrémentés de savoureuse pâtisseries préparées par les bénévoles qui ont donné de leur temps et de leur énergie pour préparer cette manifestation, en assurer le déroulement et la réussite. Bravo et merci à eux.

L'ŒIL ET LA MAIN EN 2024



En 2024 l'association « L'œil et la main » a proposé



évènements. « Le Printemps des Poètes », en mars, attire un public fidèle et conquis par des lectures de poètes classiques et contemporains. Une occasion aussi de « sortir la



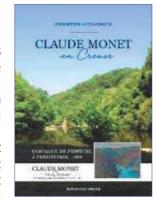
poésie du tiroir » car chacun peut lire son texte. **L'exposition d'été** a eu un énorme succès. Cette exposition réunissait deux aquarellistes de

talent qui

avaient peint chacun les mêmes motifs des ruines médiévales de note région.

Le 7 septembre, le spectacle poétique et musical a réuni une centaine de personnes.

Christine GUILLEBAUD a fait paraitre un livre « Claude Monet en Creuse », récit historique et factuel, du séjour à Fresselines en



1889, du maître de l'Impressionnisme. La prochaine causerie à ce sujet aura lieu à Fleurat le 6 avril 2025.

COMITÉ DES FÊTES - ANNÉE BLANCHE



A la suite de la démission de la présidente au mois de mai 2024, une co-présidence provisoire a été mise en place pour assurer l'intérim et préserver la continuité des activités, ce qui a permis l'organisation des manifestations

du 14 Juillet et de la fête d'été.

L'assemblée générale s'est réunie le samedi 11 janvier pour l'élection du bureau et envisager les prévisions de la saison prochaine. A la suite des divers avis et du fait des multiples difficultés rencontrées pratiquement et physiquement surtout par le manque de bénévoles, il a été décidé avec regret d'effectuer une "année blanche", qui se traduira par la suspension des activités du comité pour la durée de l'année 2025.

Le manque de bénévoles fait depuis plusieurs années cruellement défaut au comité, et pour y palier il est impératif de trouver de nouveaux participants pour le compléter et le renouveler. Tous les bénévoles seront les bienvenus pour épauler et renforcer le groupe actuel.

Nous espérons que cet appel sera entendu pour redémarrer l'année suivante sur des bases solides avec une équipe soudée et renforcée.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES SOIRÉE FONDU FRITES

L'APE a organisé avec succès une Soirée Fondu Frites le



samedi 23 Novembre 2024 à la Salle Polyvalente de MAISON-FEYNE. Le super repas cuisiné par le chef « Titi » pris dans une superbe ambiance animée par le DJ Steph a accueilli une bonne centaine de personnes.

Merci à toutes et à tous pour votre présence et la réussite de cette soirée.

Les bénéfices seront reversés à l'école primaire de FRESSELINES, afin de permettre aux enfants sorties et voyages.

UNRPA

CONCOURS DE BELOTE

Le 05 octobre 2024, le concours de belote a rassemblé 22 équipes. Chaque participant était heureux de repartir avec un bon morceau de cochon.



REPAS DES AÎNÉS

Vendredi 6 Décembre a eu lieu le repas des aînés organisé par l'UNRPA de notre commune, moment de partage, de convivialité où chacun a pu se délecter d'un délicieux repas, au son de l'accordéon. Merci à la présidente Marinette et toute son équipe pour cette organisation à l'approche des fêtes de fin d'année.

FNACA

LE TRADITIONNEL REPAS "FRUITS DE



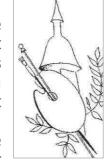
MER" a eu lieu le samedi 16 Novembre à la salle polyvalente. Tous les participants ont pu déguster un excellent repas dans une ambiance conviviale.

Une tombola a aussi été organisée, et l'après-midi s'est terminé sur la piste de danse.

MANIFESTATIONS À VENIR et PROJETS

LES AMIS DE FRESSELINES

La commune et « Les Amis de FRESSELINES » souhaitent compléter et actualiser, pour les habitants et les touristes, la signalétique touristique et patrimoniale.



Une offre cohérente et modernisée de la signalétique est envisagée pour

présenter le patrimoine religieux et profane ainsi que les parcours artistiques et sentiers de découverte de la nature, sur l'ensemble de la commune.

Des panneaux modernes, au style actuel, incluant texte descriptif, photos et cartes postales anciennes avec traduction en anglais sont prévus.

Un « QR code » figurera également, pour obtenir des informations supplémentaires sur un site internet directement avec un téléphone portable.

Chaque Fresselinois(e) peut nous aider en apportant à la mairie de vieilles photos et cartes postales anciennes, illustrant des gens, des bâtiments, des activités (agricoles, artisanales, commerciales, artistiques, festives...) pour informer sur la vie d'antan.

Les documents prêtés seront rapidement numérisés et remis à leurs propriétaires.

PRINTEMPS DES POÈTES

Dimanche 23 mars 2025 à 15h30 se tiendra le Printemps des Poètes à L'œil et la main, 6 Claude Monet. Chaque année, lors

de cette manifestation, des lectures de poètes classiques et contemporains ont lieu. Cette année, nous rendrons hommage entre autres à Victor Hugo et nous ferons découvrir un nouveau talent. Les poètes amateurs ont également toute leur place et chacun peut venir lire une ou deux œuvres personnelles, l'occasion de « sortir la poésie des tiroirs »!

Des recueils sont à la vente dont ceux des poètes présents. Et toujours un poème de Rollinat!

LA FÊTE AU JARDIN en 2025



rue

Lors de la réunion de programmation du 09 janvier, après avoir établi l'excellent bilan de la version 2024 à



hauteur de plus de 1000 spectateurs pour quinze

manifestations, l'équipe a décidé de programmer 10 spectacles. Il s'agira de ne faire appel qu'à des professionnels du spectacle vivant. La quinzaine d'artistes contactés ont déjà donné leur accord de principe. Les deux associations « Taïko Théâtre » et « Fresselines sur Scènes » assureront l'organisation générale en s'appuyant sur le dynamisme et l'enthousiasme des bénévoles.

UNRPA

Dimanche 2 février à 14 heures LOTO à la Salle Polyvalente.



ENSEMBLE & SOLIDAIRES

suivie d'un repas à la Salle Polyvalente à 12 h 30.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCE

Le 26 décembre : Daryl FARINHA PINTO LEAL POUIT (La Renauchat)

DÉCÈS (transcriptions)

Le 05 Novembre : Germaine LECOURSONNAIS

Épouse VIGNEAU (Le Bourg)

Le 27 décembre : Madeleine PRADEAU Veuve

TARDIVAUD (La Bussière)

Le 03 janvier 2025 : Christian VALCHER (Le

Bourg)

INHUMATIONS

Le 25 novembre : Daniel DUCHIRON (Coutras)

Le 27 décembre : Olivier ROUSSEL

(Châteauneuf Sur Cher)



Mairie de Fresselines

6, rue Maurice Rollinat. 23450 Fresselines Tel: 05 55 89 70 46

Mail: mairie@fresselines.fr

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi De 9h à 12h et de 14h à 17h Fermeture jeudi après-midi Permanence du Maire : Mardi de 10h à 12h

Bulletin numéro 161 imprimé en 450 exemplaires. Imprimerie et façonnage ECP Guéret. Montage mrgx23.

FRESSELINES NOTRE VILLAGE"
Parution trimestrielle
Directeur de publication
Jean-Claude DUGENEST
Comité de Rédaction
Chantal COLAS
Marc CZAPNIK
Jean-Claude DUGENEST
Jean-Pierre FRASNEDO
Michel RIGAUX
Jean-Patrice ROUSSEAU
Christian TALABAZA

INFORMATIONS BRÈVES

APICULTURE

Tous les apiculteurs, professionnels ou amateurs sont



tenus de déclarer leurs colonies d'abeilles (période obligatoire entre 1^{er} septembre et le 31 Décembre). Pour les nouveaux apiculteurs, la déclaration peut se faire à tout moment de l'année.

Comment déclarer?

Téléprocédure « déclarer des ruches » site https://mesdemarches.agriculture.gouv.fr

Procédure courrier : formulaire en viqueur N° 13995*07. à télécharger auprès de DDETSPP ou associations apicoles. À envoyer à HANDI CONSEILS DGAL – déclaration des ruches, 2 bis Boulevard du premier RAM, 10000 TROYES.

ΔΔΡΡΜΔ

Les cartes de pêche 2025 sont disponibles à la boulangerie pendant les heures d'ouverture. Mais vous pouvez aussi les acquérir par internet à partir de votre domicile sur le site officiel https://www.cartedepeche.fr/



Tarifs 2025:

112 € pour la carte interfédérale personne majeure, 86 € pour la carte personne majeure.

DÉSERT MÉDICAL

Le désert médical est une réalité mais en cas d'urgence des solutions existent.

"Les médecins ne font plus de garde" C'EST FAUX!

En cas d'urgence vitale ou de doute : faire

le 15 réservé jusqu'alors aux urgences médicales, il devient aussi le n° du Service d'accès aux soins (SAS). (Lorsque son médecin traitant n'est pas disponible, l'appelant peut accéder à distance à un professionnel de santé qui pourra lui fournir un conseil médical, lui proposer une téléconsultation (les pharmacies de Dun sont équipées), l'orienter vers une consultation de soins non programmés en cabinet, en maison ou centre de santé, ou vers un service des urgences. Ou encore, déclencher l'intervention d'un SMUR ou d'un transport sanitaire.)

En journée :

- 1) contacter votre médecin traitant,
- 2) Si vous n'avez pas de médecin, que vous n'en trouvez pas, que votre médecin ne peut pas vous recevoir (congés etc.): contacter le Service d'Accès aux Soins (SAS) pour joindre un médecin qui vous indiquera la marche à suivre -> 05.55.41.82.02

Le soir (20h à 8h le lendemain), le Week End (du samedi 12h au lundi 8h):

Contact du médecin de garde 05.55.41.82.02 (il y en a TOUJOURS un sur le secteur qui vous recevra ou se déplacera en cas de nécessité).

LES COMMERCES DU VILLAGE

BOUCHERIE

Nous sommes en contact depuis plusieurs mois avec un potentiel repreneur, intéressé par l'activité de Boucherie-Charcuterie-Traiteur.

BOULANGERIE

Notre actuel boulanger nous a fait part de son intention de ne pas reconduire le bail qui prend fin début Mai. Nous sommes à la recherche d'un repreneur.

RESTAURANT

Le décès de Christian conduit à quelques incertitudes quant à l'avenir immédiat de l'Établissement qui fonctionnait très bien.

SALON DE COIFFURE

Nous rappelons la possibilité de coiffure à domicile pour les personnes qui ne peuvent se déplacer (05 55 89 75 54).

INFORMATIONS DIVERSES

LES ARBRES COMMEMORATIFS

Depuis plusieurs années des « arbres commémoratifs » ont été plantés dans divers lieux du Bourg :

Arbre de la Liberté au square le 11 Novembre 1989 (tilleul),

Arbre de l'an 2000 près de l'Espace Monet Rollinat le 29 Décembre 2000 (chêne d'Amérique)



Arbres au camping commémorant les naissances de Léo

et de Mathieu Arbre des enfants de l'École Place du 8 mai

(ginkgo biloba) Arbre à la mémoire

de J-L LAVERDANT le

09 mars 2024 Place du 8 Mai (frêne)

TARIFS DE L'EAU

Voici les nouveaux tarifs annuels 2025

Les Abonnements sont payables

en totalité en Juillet Maison 99,00€ lardin 65,00 €

Les Consommations sont

payables en totalité en décembre

Jusqu'à 249 m3 1,55 € le mètre cube À partir de 250 m3 1,30 € le mètre cube

Aiouter à ces tarifs

5.,5 % abonnement et consommation Redevance Agence de l'eau 0,33 du mètre cube.

